



Compte-rendu de réunion de l'assemblée générale

Bellerive-sur-Allier, 18 octobre 2015

Étaient présents : Georges Barret, Michel Cayuela, Joël Espeset, Mox Gowland, Dominique Guillot, Pierre Hurel, Alain Kempf, Jean Lacote, Patrick Landreau, Véronique Marchand, Yves Navarre, Alain Polet, Chantal Polet, Éric Préau, Christian Rey, Claude Robin, Théo Sauer, Thierry Schoysman, Dany Souillart, Jesse Gérard Sourenian, Jeff Tronelle, Anne-Marie Viala, Fred Vilain.

Le président Jean-François Tronelle souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants, en précisant que cette réunion est ouverte également aux non-adhérents à l'association.

L'association compte 171 adhérents, dont 159 à jour de cotisation au moment de l'AG.

NB : Pour vérifier si on est à jour de sa cotisation : se rendre sur la page d'accueil du site de la FBMA, puis dans la colonne de gauche, cliquer sur "mon compte" et se laisser guider.

Pour adhérer : cliquer sur "Rejoignez-nous", puis en bas sur "adhésion".

Le président informe de la décision de Christophe Constantin de mettre fin à ses fonctions de secrétaire de l'association. Le poste de secrétaire est donc déclaré vacant.

Il précise que le bureau de la FBMA, composé d'un président (JF Tronelle, d'un secrétaire (poste vacant), d'un trésorier (Nicolas Guibout), se réunit selon la disponibilité des ses membres (compte-tenu de leur éloignement géographique), et procède à de nombreux échanges par mail afin d'administrer les affaires courantes.

Le secrétariat de séance de la présente assemblée générale est assuré par Anne-Marie Viala.

Rapport financier pour l'année 2014 :

Présentation des comptes :

Bilan 2014	Dépenses	Recettes
Adhésions 2014		3 250,00
Frais de fonctionnement (timbres, assurance, etc...)	176,40	
The Bluegrass Times (publication et envoi)	1 662,00	
Organisation du Spring	1 932,19	1 319,00
Concert pour Tony- Rice	1 801,96	1 801,96
Organisation du Winter	9 958,72	9 041,00
	15 531,27	15 411,96
Résultat	-119,31	

Rapport moral :

1) Promotion et communication :

① Le bulletin de liaison Bluegrass Times

Rédaction et édition du bulletin quatre fois dans l'année : il est transmis aux adhérents à jour de leur cotisation, par envoi postal de la version papier.

Personnes ressources : Dominique Guillot et François Robert, avec la contribution ponctuelle ou régulière de divers adhérents à l'association.

Echange de vues :

- Dominique Guillot s'associe à François Robert pour remercier les contributeurs ponctuels, mais il regrette l'absence de relais régionaux qui feraient remonter régulièrement des informations dans le journal, sous forme de comptes-rendus de manifestations locales, mais surtout pour annoncer les manifestations à venir dans un objectif de promotion.

Il est donc proposé que, sur la base du volontariat, des référents régionaux soient spécifiquement identifiés.

Leur rôle : faire remonter des informations pour le journal (sachant que certaines de ces informations remontent également via le forum, mais pas systématiquement), susciter de nouvelles adhésions à l'association, et selon la motivation et la dynamique locale, animer le réseau physiquement, par des rencontres régionales, comme cela se fait déjà par exemple dans le sud-ouest (Bluegrass en Gascogne, Bluegrass en Vallespir), en Bretagne (Saint-Brieuc de Mauron), dans le sud-est (Bluegrass en Drôme, Saint-Gervasy dans le Gard)...

Pour faciliter la transmission de l'information, on pourrait transmettre à ces relais un questionnaire type de 3 ou 4 questions (ex : présentez-nous votre projet/votre réalisation ; donnez-nous quelques chiffres ; quelles sont les évolutions depuis l'édition précédente...).

Tour de table : certains participants acceptent de poursuivre et/ou de s'engager dans cette mission : Dany Souillart et Georges Barret, pour le sud-ouest, Alain Polet en Bourgogne, Alain Kempf et Joël Espeset pour le nord-est. Merci à eux ! Cette liste reste ouverte et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Afin de susciter d'autres "vocations" régionales, un article paraîtra dans le prochain "Bluegrass Times".

- La diffusion du journal : version papier ou version numérique ?

Les avantages de la version papier :

- certains d'entre nous restent attachés à "l'objet" reçu en boîte aux lettres, qu'on peut feuilleter et conserver ;
- le journal est également ressenti comme une contrepartie à l'adhésion annuelle (bien qu'il soit re-précisé à ce sujet que la cotisation annuelle correspond à l'adhésion à l'association, et non pas uniquement à l'abonnement à un journal...);
- par l'envoi papier, on évite le reroutage du journal par mail, une pratique qui pourrait inciter certains à ne plus adhérer à l'association, puisque "de toute façon mon réseau personnel me fera transférer le journal" (cf remarque précédente).

Les avantages de la version numérique :

- moins de frais d'affranchissement (et de temps passé à coller des enveloppes, des étiquettes et des timbres...);
- la totalité des éditions du bulletin pourrait être proposée en téléchargement depuis le site (sous réserve que Jean Lacote puisse les récupérer en intégralité, mais il semble que François Robert en détienne la collection complète).
- la version dématérialisée pourrait être plus attractive car diffusée en couleur (Alain Kempf propose ses services aux concepteurs du journal pour réduire le poids des photos, préalable indispensable à une diffusion par mail).

Suite à donner : avant toute prise de décision, Jean Lacote propose d'effectuer un sondage auprès des adhérents pour connaître leur préférence entre version papier ou numérique.

② Le site internet de la FBMA, le forum, la page Facebook

Le site est conçu comme une vitrine du Bluegrass en France, destinée à mettre en avant la vitalité et le renouvellement de la pratique de cette musique. Jean Lacote est l'administrateur.

On y trouve notamment l'accès au forum ainsi que l'agenda des dates.

Avis aux groupes et organisateurs d'événements : pensez à transmettre vos infos à Jean pour la mise en ligne sur l'agenda !

Le forum : on y trouve l'actualité du bluegrass en France, un centre de ressources "techniques, matériel, son et vidéo", échanges d'informations et petites annonces, un lieu de rencontre, d'échange et de discussion ouvert à tous (adhérents et non adhérents), ainsi que des liens vers la page Facebook.

Jean Lacote est administrateur et modérateur.

NB : Il arrive que des musiciens étrangers, en visite en France, s'adressent à certains d'entre nous pour demander où ils peuvent jouer en session et rencontrer d'autres musiciens :

- il est conseillé de les envoyer vers le forum ("English Corner" ou bien "Concerts, festivals et évènements") ;
- il est proposé de créer une nouvelle rubrique intitulée "Où jouer", afin de localiser les sessions de jam permanentes ou très régulières dont l'information est actuellement très dispersée dans le forum : Lyon, Nantes, Strasbourg, autres ? (Faites remonter vos informations à Jean !).

Le réseau Facebook : l'actualité à chaud, des échanges en temps réel, une très grande facilité pour diffuser photos et vidéos. Les administrateurs sont Christopher Howard-Williams, Skip (Denis Hinzelin), Jeff Tronelle, Alain Kempf, Nicolas Guibout.

Cependant, tous ceux qui ont un compte Facebook, même les non administrateurs, peuvent envoyer des infos, photos et vidéos sur cette page : il suffit de les poster dans les "Publications des visiteurs" (en bas à gauche), puis les administrateurs les font remonter sur le journal pour les rendre visibles par tous.

Visibles par tous ? À condition que vous ayez préalablement "liké" la page ! (Comme l'explique Alain, c'est le principe de l'abonnement / désabonnement en un clic. Il y a 327 abonnés à ce jour).

Oui, mais comment faire ? Très simple : si vous avez déjà un compte FB, tapez dans l'onglet en haut à gauche "France Bluegrass Musique". La page s'ouvre, il suffit de cliquer l'onglet "J'aime" en haut dans le bandeau photo. Vous serez informé de chaque nouvelle publication.

Vous n'avez pas de compte FB ? vous n'avez donc pas accès à cette page ; d'où l'intérêt de maintenir notre forum actif.

2) Organisation d'évènements ou de manifestations

① Les rencontres Spring et Winter de Vichy

Rôle de la FBMA : organisation technique et financière des rencontres et des concerts, promotion et communication, relations avec les partenaires (ville de Vichy, centre Omnisports...).

Personne ressource : Jean-François Tronelle.

Bilan du Winter 2015 :

Le Winter 2015 a enregistré 58 participants (65 en novembre 2014).

Les recettes d'inscriptions (hébergement et restauration) transitent par la FBMA mais sont intégralement reversées au centre Omnisports.

À noter que la mairie de Vichy nous met à disposition le Théâtre à titre gratuit depuis 2001 pour le concert du samedi, ce forfait gratuit incluant la présence de deux techniciens son/lumière (employés municipaux de la ville de Vichy).

L'hébergement des musiciens qui se produisent le samedi soir sur scène est toujours compris (et donc offert) dans le catering habituel (dîner - nuitée - petit déjeuner).

La recette de la soirée concert est versée au budget de l'association. Pour la soirée du 17 octobre 2015, le déficit est de 325 €.

Jeff précise que l'esprit du Winter est de faire se produire des groupes français, alors que l'esprit du Spring est d'inviter des groupes internationaux à forte notoriété. Ceci augmente le rayonnement de la FBMA, mais nécessite un budget plus important.

(NB : en cas d'opportunité de calendrier à ne pas manquer, la FBMA se réserve cependant la possibilité d'accueillir un groupe étranger lors du Winter).

Echanges de vues sur la préparation du Spring (Pentecôte 2016, 14-15-16 mai) :

- essayer de budgétiser la venue du groupe tête d'affiche pour le concert du samedi ;
- solliciter un rendez-vous avec le maire de Vichy, et lui adresser une demande de subvention pour aider à la prise en charge du concert (Anne-Marie se propose pour aider à établir la demande).

② Echanges de vues sur les grands principes du Spring et du Winter :

La gratuité des ateliers :

Généralement, les ateliers (chant, instruments) sont gratuits et proposés bénévolement par des animateurs qui ont l'envie de transmettre (Winter 2015 : merci à Chantal !).

Il est cependant arrivé que certains ateliers proposés par des animateurs non professionnels soient payants. Il est également arrivé que des ateliers payants soient proposés par des animateurs professionnels (Winter 2014), mais suite aux avis très partagés exprimés parfois de manière très virulente sur le forum, cette idée a été abandonnée.

Il conviendra que le bureau de la FBMA définisse de manière plus précise ces grands principes, afin d'éviter à l'avenir tout malentendu.

La gratuité de la soirée du samedi :

Il est discuté de l'opportunité de maintenir la gratuité pour les adhérents le samedi soir, soirée qui entraîne parfois un manque à gagner important. (Octobre 2015 : déficit de 325 € ; les entrées payantes des non adhérents (10 €) n'ont pas suffi à équilibrer le budget).

Il est donc proposé que, plutôt que de fixer un tarif pour les adhérents, il leur sera demandé une "participation libre de soutien" : proposition validée à l'unanimité.

Cependant, en cas de venue d'une "tête d'affiche" exceptionnelle, le bureau se réserve de définir ponctuellement un tarif spécifique à ce concert : proposition validée à l'unanimité.

3) Partenariat sur des manifestations (rencontres régionales, festivals..)

La FBMA n'est pas partenaire de grandes manifestations régionales ou nationales comme les rencontres régionales ou les festivals (La Roche-sur-Foron), mais participe activement à leur promotion (notamment via le forum ou la page FB).

Il est proposé de développer la visibilité de la FBMA sur ces manifestations.

Pour cela, l'idée de tenir un stand n'est pas retenue (trop contraignant).

Par contre il est proposé de faire réaliser une (ou plusieurs) banderoles qui serait affichées sur les lieux de manifestations (sous réserve de l'accord des organisateurs) : les festivals de La Roche-sur-Foron, de Craponne, et à terme de Mirande (si extension de ce festival country au Bluegrass, puisque les efforts de Dany sont en voie d'aboutissement victorieux ! Bravo Dany), et peut-être de Saulieu (festival cajun susceptible d'être délocalisé dans une autre ville et de s'ouvrir à d'autres styles musicaux), ou de Montoire-sur-le-Loir (nouveau festival 2017, à suivre avec attention).

Suites à donner : finaliser la maquette (Alain) et demander des devis.



Pour info : le QR code est une image fabriquée grâce aux forces obscures de l'informatique à partir de l'URL d'un site internet, selon le principe du code-barre. Avec votre téléphone mobile, sur lequel vous avez préalablement téléchargé une appli qui permet de lire les QR codes, vous prenez en photo l'image en question, et le service concerné (ex : le site web de la FBMA) s'ouvre directement sur votre téléphone (à condition d'être connecté, bien sûr).

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

